Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 37

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Deux remarquables travaux de diplôme vaudois à l'Ecole d'Etudes Sociales de Genève

Le mardi 3 décembre a eu lieu à l'Ecole d'études sociales la première présentation de travaux de diplôme de l'année scolaire 1963-1964. Première présentation aussi d'un travail dû à une étudiante du Cours extraordinaire de formation en cours d'emploi (1960-1963), Mme Madeleine Besson. La directrice de l'Ecole, Mlle Cornaz, comme le Dr Jacques Bergier, chef du Service de l'enfance du canton de Vaud, qui a dirigé le travail, ont rendu hommage à l'énergie et la persévérance qu'il a fallu à Mme Besson pour aller faire ses études à Genève à côté de ses tâches absorbantes d'épouse et première collaboratrice du directeur de l'Ecole Pestalozzi, à Echichens sur Morges.

QUE DEVIENNENT LES GARÇONS D'ÉCHICHENS ?

Cette institution reçoit, on le sait, des garçons retardés et difficiles d'âge scolaire. C'est à voir comment ils se comportent plus tard dans la vie que s'est attachée Mme Besson. Dans ce but, elle a cherché à savoir ce qu'étaient devenus soixante-sept garçons, dont cinquante-quatre provenaient du canton de Vaud et neuf d'autres cantons romands, ayant quitté Echichens au printemps des années 1957 à 1961. Un dépouillement des dossiers de l'Ecole et du Service de l'enfance lui a permis de noter les renseignements relatifs à la petite enfance et au milieu familial des garçons ainsi qu'à leur séjour à Echichens. Puis elle a eu des conversations personnelles avec les adolescents eux-mêmes pour savoir ce qu'ils étaient devenus dans la vie et comment ils envisageaient leur avenir. Elle en a revu soixante-deux sur soixante-sept et a obtenu de leur mère des renseignements sur deux d'entre eux qui étaient inaccessibles trois étaient morts.

Il ressort de l'enquête, et cela le Dr Bergier l'a souligné dans ses commentaires, que bien que le quotient moyen d'intelligence ait été seulement de 0,71, le gros retard psychique et scolaire de la plupart de ces jeunes était dû plus aux mauvaises conditions de leur enfance qu'à une vraie débilité. En effet cinquante-six des garçons ont eu une vie familiale très difficile, ont été mal aimés, sinon abandonnés ou rejetés ; ils ont subi les conséquences de la désunion de leur parents (pas moins de trente-deux séparations ou divorces, quelques illégitimes), d'une situation économique difficile pour presque tous et même de la misère pour dix-sept.

En fait, seize garçons seulement (24 %), en quittant l'Ecole à 16 ans, ont pu rentrer dans leur famille qui les a suivis ensuite fidèlement. D'autres parents ont essayé, mais ont échoué dans leur tâche ce qui a été pour les enfants une grosse déception ; enfin, dans quatorze cas, il n'y a pas eu la moindre marque d'intérêt de la part de la famille.

DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Au point de vue travail, quarante-six garçons ont commencé un apprentissage et dix-sept l'ont terminé ou y arriveront probablement. Même ceux-ci, et naturellement les autres aussi, ont trouvé les cours difficiles ; cela a été une cause d'échec pour dix-sept, et seize ont dû interrompre du fait d'un comportement anti-social. Quelques-uns même ont eu maille à partir avec la justice. Mme Besson a remarqué que leur capacité d'effort au travail et pendant l'apprentissage reflétait celle dont ils avaient fait preuve auparavant à l'Ecole ou même pendant leurs loisirs. Mais le plus intéressant c'est la situation actuelle des garçons dont dix-huit paraissent stables et vingt-cinq moyennement stables, car leurs changements de travail ou de patron semblent avoir été motivés par une recherche de ce qui leur convenait vraiment. Vingt et un sont instables, dont treize cas graves qui ont eu souvent affaire avec la police ; cinq sont handicapés spychiquement et trois n'ont pas encore trouvé leur voie. En fait, le Dr Bergier trouve remarquable que l'avenir professionnel de quarante-trois sur soixante-sept semble à peu près normal. De ce point de vue, on peut considérer leur adaptation sociale comme réussie. Par contre, ils frappent par leur manque d'épanouissement personnel.

Plusieurs ont parlé franchement à Mme Besson des difficultés qu'ils avaient eues à s'adapter à la vie en société après leur sortie de l'institution, surtout lorsqu'ils n'avaient pas trouvé de soutien dans leur famille.

Dans ses conclusions, Mme Besson discute honnêtement, à la lumière de son enquête, les leçons que l'Ecole Pestalozzi doit en tirer pour répondre toujours mieux aux besoins de l'enfant retardé et inadapté. Elle forme aussi le vœu que notre équipement social romand soit complété par une école complémentaire professionnelle dont l'enseignement soit adapté à ce type d'adolescents.

Ces quelques lignes donnent une faible idée de l'intérêt et de l'utilité de l'étude de Mme Besson. Celle-ci a donc amplement mérité les félicitations qui lui furent adessées à l'occasion de la remise de son diplôme d'assistante sociale.

* * *

Le second travail présenté le même jour à l'Ecole était une monographie portant sur dix cas de malades mentaux qui avaient cherché un cadre, un soutien et probablement un moyen de socialiser leurs symptômes névrotiques et de se revaloriser en adhérant à des sectes. Il s'agissait alors pour le médecin et l'assistante sociale de la Clinique psychiatrique de Cery de travailler avec la secte au bien du malade.

Cette étude ne permettait aucune déduction statistique, mais elle était très intéressante au point de vue de la dynamique de groupe, aussi a-t-elle aussi valu à Mme Elisabeth Fivaz-Depurcinge des félicitations et son diplôme d'assistante sociale.

Le Centre social protestant lance à nouveau son

Action-loyer

On l'a dit, on l'a répété, les difficultés de ceux qui ont un budget étriqué, de trop lourdes charges, des dettes à combler, se font trop cruellement sentir à cette époque de l'année.

Il est bon de songer à ceux qui luttent cinquante-deux semaines durant pour nouer les deux bouts et qui n'ont pas l'espoir d'une détente.

C'est à eux, à tous ceux qu'ils a épaulés au cours de l'année, que le Centre social protestant pense en requérant votre aide.

Il dépend de vous, de vous exclusivement, qu'un peu de solidarité se manifeste à leur égard. Vos bulletins de versement au compte de chèques postaux I 761 — Centre social protestant, mention « Action loyer » — seront le signe concret de votre solidarité. Vos dons permettront de payer le loyer d'un mois à un grand nombre de familles dans la gêne.

Pour tous ceux qui bénéficieront de vos gestes, qui grâce à vous auront moins de souci à se faire, un chaleureux merci !

Délicats problèmes familiaux

Les deux plus récents travaux de diplôme présentés à l'Ecole d'études sociales, le 16 décembre, traitant de problèmes, féminins à première vue, mais, en fait, posaient des cas de conscience à la société.

Mlle Régula Furrer a eu des conversations approfondies à Berne avec une douzaine de mères non mariées qui élevaient elles-même leur enfant : problèmes économiques de travail, de logement, de récupération de la pension alimentaire due pour l'enfant, mais surtout problèmes personnels posés par leur attitude envers leur ancien ami (aucune ne s'était mariée et les enfants avaient entre 2 et 14 ans au moment de l'enquête), par leurs relations avec le milieu ambiant et de travail, leurs propres parents et leur enfant.

Après la présentation de ce travail, il y eut une discussion portant sur la valeur de l'hôtel maternel par rapport au logement individuel. Il en ressortit que l'un et l'autre peuvent rendre service, mais que la plupart des mères tiennent beaucoup à leur indépendance pourvu qu'il y ait un service social genre « Aide et conseils au futures mères » qui les soutiennent et les aident à s'orienter.

Quant à Mme Meyer-Loeb, elle a fait sous la direction du professeur Geisendorf une étude sur une soixantaine de femmes avec lesquelles elle avait eu contact comme assistante sociale à la Policlinique de gynécologie à l'occasion d'une demande d'interruption de grossesse ou après un accouchement et auxquelles elle avait parlé de régulation des naissances (à ne pas confondre avec limitation des naissances). Elle se servit d'un exemple assez détaillé pour montrer l'utilité du futur centre de régulation des naissances, lequel s'occupera d'ailleurs de toutes sortes d'autres questions concernant le couple et la famille.

M. Jaquet, député et initiateur du projet, ainsi que d'autres personnes prirent part à un débat portant sur la question de savoir si le centre projeté devrait avoir un rôle purement informatif et diriger les femmes ou le couple vers un médecin qui les aiderait à choisir la méthode contraceptive leur convenant le mieux ou si le centre devrait donner ces renseignements lui-même — ce qui semble préférable du point de vue psychologique.

L'autre question débattue fut comment faire connaître le centre à tous ceux et celles à qui il pourrait rendre service sans une publicité que certains jugeraient déplacée, encore qu'on ne puisse rien négliger qui soit susceptible de prévenir des avortements. Cette question de propagande ne trouble pas beaucoup le professeur Geisendorf qui pense que la meilleure se fera en boule de neige, de bouche à bouche. La Policlinique n'a-t-elle pas reçu l'année dernière 1200 femmes qui seraient le noyau de la clientèle du futur centre ? Le projet de loi créant celui-ci a été retardé par la maladie et la convalescence de M. Treina, président du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, mais on espère que le Grand Conseil en sera saisi au début de l'année prochaine.

VAUD

Insatisnation

La rédaction de « Femmes suisse », « organe des bonnes femmes insatisfaites de la Suisse romande », comme La Nation lui fait l'honneur d'appeler notre journal, a constaté avec plaisir que l'organe des bonshommes insatisfaits (oh ! combien...) du canton de Vaud prend assez au sérieux notre publication pour lui consacrer une demi-colonne d'un récent numéro en commentant avec un esprit aussi fin que courtois la lettre d'une correspondante.

Pour le reste, l'interprétation « équivoque » de cette lettre et les conclusions que le rédacteur de « La Nation » en tirent ne sont qu'avocasserie. Sans importance.

H. N.-R.

Paysannes vaudoises

Le groupe de Lausanne et environs de l'Association des paysannes vaudoises a désigné comme chef de ce groupe Mme Lucie Rosselet, avec Mlle Hélène Delarageaz (Pully), comme secrétaire, Mme Laffely (Corsy), comme caissière.

Mlle Gramm, assistante sociale à la Caisse générale d'allocations familiales à Montreux, a parlé du concours que peut apporter à la fermière l'aide familiale.

Corinna Bille

Le 28 novembre, à la librairie Abravanel, à Lausanne, Corinna Bille, toujours calme, toujours sulpturale, signait son dernier livre : « L'inconnue du Haut-Rhône », six pièces en un acte, où se mêlent hardiment le réalisme, l'idéalisme, la religion, les mœurs valaisannes, la pitié, la mort, l'amour, théâtre que la romancière voit sur scène, alors que des lectrices pensent que c'est un nouveau théâtre dans un fauteuil.

Elles se trompent, sans doute. Qui, en 1832, aurait imaginé qu'on pût jouer du Musset ? On a joué Musset au XXe siècle. Nous verrons sans doute les petits drames de Corinna Bille prendre vie et emprunter des créatures de chair. En attendant, ses œuvres sont singulièrement attachantes. Lisez donc « Inconnue du Haut-Rhône » et les romans aussi qui ont précédé ces propos d'amour et de mort.

S. B.

Une avocate à l'honneur

Le bureau genevois a honoré, à fin novembre, plusieurs avocats ayant cinquante ans de pratique du barreau et parmi eux, Mme Alice Roulet-Piccard, une bonne féministe, qui honore sa profession.

Rose Cuche

Mlle Rose Cuche, décédée à Lausanne le 9 décembre, à l'âge de 65 ans, avait dirigé un pensionnat d'abord à Yverdon puis à Lausanne, et elle venait d'agrandir sa maison, à la route du Signal, lorsque l'accident — une chute — et la mort l'enlevèrent à ses neveux et à ses élèves, pour qui elle a été une amie généreuse.

Ses lourdes occupations ne l'empêchèrent pas de militer dans les rangs féministes, de jouer un rôle dans le Parti radical lausannois, dont elle avait présidé le groupe féminin.

S. B.

NEUCHATEL

Fin d'année

Les membres de plusieurs associations profitent des fêtes de fin d'année pour se réunir dans une ambiance sympathique, afin de faire ou de refaire plus ample connaissance.

C'est **l'Association pour le suffrage féminin** qui a ouvert les feux en conviant membres et amis à un dîner fort bien servi, au cours duquel Mme Cartier, la si dévouée caissière, récita avec talent quelques poèmes et Mlle Waldvogel narra, avec verve, humour et entrain son récent voyage en URSS.

Désireuses d'être servies, une fois l'an, les maîtresses de pension se retrouvèrent en l'Hôtel du PEYROU, orgueil de notre cité, dans une très bonne ambiance. Les pensionnaires, ainsi que les élèves ménagères du **Home des amies de la jeune fille** avaient, aidées des responsables de la maison, préparé un vrai Noël, où chœurs parlés, message du pasteur, chants de circonstance, mystère de la Nativité, créèrent la véritable atmosphère.

Enfin à **l'Ecole professionnelle des travaux féminins**, les élèves préparent la fête dans le plus grand secret, et c'est l'occasion pour maîtres et maîtresses de découvrir des talents cachés.

Les numéros du programme, variés à souhait, firent plaisir à chacun. Signalons aussi que pour la première fois prêtre et pasteur collaboraient à la fête.

E. R.

Le séchage du linge n'est plus un problème !

En 2 à 3 minutes : 10 kg. de linge mouillé prêts à repasser. Toute la contenance d'une machine à laver est essorée à la fois! Pour les grosses et petites lessives. Se place aisément n'importe où : évier, baignoire vide ou claie pour baignoire, etc.
Fr. 186,— seulement pour cette essoreuse électrique déjà vendue par dizaines de milliers. Demandez le prospectus gratuit au fabricant :

SATURN S.A., URDORF-ZURICH

OPTIQUE MODERNE
ALBERT KRAUER GENÈVE
OPTICIEN DIPLOMÉ MAITRISE FÉDÉRALE
RUE DU MT-BLANC 8

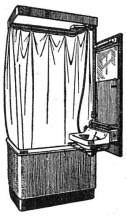

Une salle de bains 1 m²
pour week-end, chalets, studios, chambres, etc.
B. Petzold
17, rue de la Servette
Téléphone 33 80 30 - Genève

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

FRAISSE & Cie
TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44
Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58
TEINTURE ET NETTOYAGE